

Philippe CLERIS

p/o Le Collectif "*Bienvenue en Normandie*"

tél : 06 23 53 38 00 / 02 31 28 99 32

Caen le 19/03/2016

Bonjour à tous,

Le **vendredi 18 mars 2016** pourrait être considéré comme une date importante dans l'histoire patrimoniale de la ville de Caen. En effet, à l'occasion d'une réunion publique, Joël Bruneau le maire de Caen a confirmé sa **volonté d'effacer la dernière friche héritée des bombes de 1944 dans le centre-ville**, sachant que cette friche correspond à l'emplacement de l'ancien hôtel de ville détruit et jamais reconstruit: les enjeux symboliques mais aussi esthétiques et patrimoniaux sont très forts. Il s'agit de clore l'Après-Guerre à Caen, 70 ans après et surtout, de restituer un 4ème côté d'architecture à la place de la République, ancienne place royale carrée du XVIIe siècle.

Le projet est ambitieux:

1) il s'agit de construire sur l'emprise au sol (5600 m² environ), en volume et en hauteur, de l'ancien grand séminaire fondé au XVIIe siècle par St Jean Eudes qui fut l'hôtel de ville de Caen de 1792 à 1944, **un centre commercial** dédié à l'alimentaire haut de gamme dans le but de redynamiser le commerce du centre-ville concurrencé par l'offre des grandes surfaces de la périphérie.

La façade du futur bâtiment sera construite au droit de celle disparue en 1944 afin de restituer la volumétrie de l'ancienne place carrée. La façade, côté rue Jean Eudes sera alignée sur celle du bâtiment du conseil général du Calvados situé derrière, rue St Laurent, afin de dégager la vue sur le parvis et la façade de l'église ND de la Gloriette (XVIIe siècle) avec l'ouverture au public des jardins de la préfecture et la création d'un passage piéton à travers ces jardins pour rejoindre la Prairie et l'hippodrome via la cité Jardin.

2) De requalifier la place de la République en dégageant les architectures des trois côtés subsistants par la suppression des platanes de haute tige actuels, l'unification et l'harmonisation des aménagements au sol (pavages, trottoirs, mobilier urbain) et par la restitution des plantations anciennes (carré de charmilles taillées): le but est de faire réapparaître la place qui, actuellement, a perdu toute cohérence en conséquence de l'aménagement d'un parking souterrain en 1970 et la remettre dans la boucle des flâneries du centre-ville.

Cependant, les contraintes sont très importantes :

1) Il est prévu de creuser un parking souterrain de 400 places sous l'actuelle friche plantée de tilleuls et qui fait office de parking de surface: **la question archéologique de la sauvegarde des derniers vestiges du séminaire du XVIIe siècle est posée.**

2) Sur la place elle-même, il y a **une fontaine contemporaine en béton plutôt laide** créée par le sculpteur Gérard Mannoni en 1973, qui n'est plus en eau (car elle fuit dans le parking souterrain en dessous) et que l'on ne peut détruire ou déplacer (respect du droit d'auteur)

3) Mais il y a surtout **l'impossibilité** tant idéologique (crainte du "pastiche") que technique (techniques anciennes de mise en œuvre des matériaux abandonnées par l'actuelle industrie contemporaine du BTP) de **restituer à l'identique la façade perdue en 1944** avec la pierre de Caen, matériau noble devenu très rare (une seule carrière de pierre de taille encore ouverte à Cintheaux destinée uniquement aux restaurations de monuments historiques).

Philippe CLERIS

p/o Le Collectif "*Bienvenue en Normandie*"

tél : 06 23 53 38 00 / 02 31 28 99 32

Caen le 19/03/2016

Le maire de Caen a promis un cahier des charges très exigeant pour "*l'insertion paysagère et architecturale*" de la nouvelle façade avec respect de tous les "filtres" qui seront imposés au projet par les services de la DRAC et de l'ABF moyennant un programme précis définissant les principes d'ordre d'une façade contemporaine compatible avec l'architecture du XVIIe siècle. Le projet se trouve en effet dans le périmètre du "Site Inscrit" et dans de nombreux périmètres de protection générés par des bâtiments classés MH situés aux alentours.

Les délais sont très courts: l'appel d'offre a été publié cette semaine et va courir jusqu'au 15 juin 2016 avec sélection définitive du projet le 5 juillet 2016

C'est sur ce dernier point que **j'aurais la plus forte inquiétude** compte tenu de ce que la promotion immobilière et l'industrie du BTP sont capables, hélas, de mettre en oeuvre, en terme de qualité des matériaux, de qualité du dessin, de modénatures, de traitement des surfaces, des finitions: **la standardisation bâclée que l'on observe partout me rend particulièrement sceptique quant à la réussite de ce projet. La présentation virtuelle d'un projet est une chose, sa mise en œuvre concrète en est, hélas, une autre (voir par exemple: le nouveau centre des congrès de Rouen sur le parvis de la cathédrale perclus de malfaçons)**

Pour ma part, j'avais proposé à la municipalité, en décembre dernier, de mettre en valeur la place de la République comme ce qui est ici prévu (notamment, la restitution des plantations anciennes) mais **en fusionnant les deux espaces tout en laissant en place les tilleuls de la friche pour en faire un mail de promenade et de récréation devant la place carrée transformée en grand tapis vert et en valorisant le souvenir Eudiste** à l'emplacement de l'ancien grand portail du séminaire et de son église (Possibilité, pour le coup, d'une restitution à l'identique en pierre de Caen du grand portail dans le cadre d'un projet de valorisation des savoir-faire du patrimoine et installation d'une borne pour lire la réplique numérique en 3D du bâtiment disparu en 1944 proposée par l'association CADOMUS, par ailleurs missionnée par la Ville de Caen dans le cadre du label "ville d'art et d'histoire").

Voilà, en résumé, tous les principaux éléments de cette grande affaire...

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Philippe Cléris